Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260121-DCM2026_006-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 21 janvier 2026

Date de convocation :
15 janvier 2026

Date d'affichage :
15 janvier 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	10
Présents	8
Votants	8

L'an deux mil vingt-six, le mercredi vingt-et-un janvier à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Philippe THOMAS, Maire.

Présents : Philippe THOMAS, Marie-Christine HELLO, Richard GLAUDEL, Gweltaz CORBEL, Floriane JUGÉ, Audrey ROUXEL (LE BAUDOUR), Marie-Josèphe TOQUET, Virginie VERRIER.

Absents : Fabrice LE TROQUER, Glenne LIFFLER.

Secrétaire de séance : Marie-Christine HELLO.

DCM2026/006 : ENGAGEMENT DE MISE EN PLACE D'ACTIONS DE VALORISATION DANS LE CADRE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE MESURES CONSERVATOIRES ET MISE EN SECURITE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération DCM2025/078 du 19 décembre 2025, le Conseil Municipal a arrêté le plan de financement et les demandes de subventions pour les travaux de mesures conservatoires et de mise en sécurité de l'église suite à l'incendie d'avril 2024.

Afin de pouvoir déposer les dossiers correspondants auprès des différents organismes, il est proposé que la commune s'engage à mettre en place des actions de valorisation à l'issue des travaux, tel que des concerts, des expositions, l'ouverture lors des Journées du Patrimoine... Cette liste est non exhaustive.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **S'ENGAGE à mettre en place des actions de valorisation de l'église, tel que proposé ci-dessus.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La Secrétaire de séance,
Marie-Christine HELLO

Le Maire,
Philippe THOMAS